

Questions : définis : facture ; la lettre de change et le billet à ordre (3 points)

Exercice I : (7 points)

Compléter la facture suivante et l'enregistrer dans le journal du fournisseur et du client.

Entreprise : BELVIE	Doit : Société CONFORD
Facture n° 02	Date : 01 - 05 - 2013
Libellés	Montant
Marchandises	8 000 000
Rèmise 5%	400 000
Net commercial	7 600 000
Escompte 2%	152 000
Net financier (ou montant hors taxe)	7 448 000
TVA 18%	136 0640
Montant TTC	8 788 640
Emballage consigné	1 200 000
Avance	3000000
Net à payer	6 988 640

Exercice II : (10 points)

Le 03/05/2013 : l'entreprise BELVIE-SA envoie la facture n°03 à son client Société AMBIANCE; définie comme suite : marchandises : 6 000 000 HT ; TVA 18% ; escompte 3% ; rabais 10% ; transport 500 000. Règlement par effets de commerce.

Le 05/05/2013, la société AMBIANCE accepte de l'entreprise BELVIE SA la LC n°05 de valeur nominale 3 000 000, échéant le 25/06/2013, en règlement d'une partie de la facture n°03 et la LC N° 06 pour le reliquat de la facture n°03, échéant le 05/06/2013.

Le 07/05/2013 : l'entreprise BELVIE.SA envoie la LC N°05 à l'escompte auprès de la BDM.SA et la LC N°06 à l'encaissement à l'ECOBANK le même jour.

Le 10/05/2013 : l'entreprise BELVIE.SA reçoit de la BDM.SA le bordereau d'escompte n°10, relatif à l'escompte de la LC N°05 : escompte 12% ; commission proportionnelle 0.8% ; frais de dossier 17 500 ; TAF 15%.

Le 15/05/2013 : Acceptation d'une traite émise par le fournisseur LEGEAND, nominal 4 000 000 F à échéance du 31 /07 /2013.

Le 20/05/2013 : l'entreprise BELVIE endosse sa traite N°07 auprès de son fournisseur ELEGAND de nominal 1 800 000 F.

Le 25/05/2013 : L'effet domicilié n°08 a été réglé au fournisseur LEMAITRE en date du 15 mars 2013 ; montant 1 500 000 F.

Le 07/06/2013 : la LC N°06 revient impayée : frais d'impayé 29 000.

Le 28/06/2013 : la BDM.SA informe l'entreprise BELVIE du règlement normal de la LC N°05.

Le 30/06/2013 : la société AMBIANCE règle la LC N°06 ainsi que les frais d'impayé par chèque n°28.

TAF :

- 1- Etablir la facture n°03.
- 2- Effectue tous les enregistrements nécessaires dans le journal de l'entreprise BELVIE.

DEVOIR DE COMPTABILITE ROSEY ABANTARA SOCORODJI

Classe : 12^{ème} T.S.ECO Durée 2 heures Année : 2019-2020

PREMIERE PARTIE : Etat de rapprochement

Vous êtes chargé(e) de contrôler le compte BDM – SA des établissements SIDIBE.

Les documents suivants vous sont soumis :

Compte 521 Banque des établissements SIDIBE.

Dates	Libellés	Débit	Crédit
01/12	Solde à nouveau	500 000	
13/12	Chèque 401		78 580
15/12	Chèque 402		124 600
25/12	Encaissement chèques SYLLA	36 000	
27/12	Chèques 403 DIALLO		24 600
28/12	Chèques 404 TOURE		71 840
	Solde débiteur		
	Totaux	536 000	536 000

VN
136315

A la même période le relevé de compte envoyé par la BDM – SA :

Relevé de compte BDM – SA

Dates	Libellés	Débit	Crédit
01/12	Solde à nouveau		500 000
13/12	Chèque 401	78 580	
16/12	Chèque 402	124 600	
18/12	Domiciliation EDM (TTC)	23 954	
18/12	Effets encaissés net		129 050
23/12	Encaissement de chèques		36 000
30/12	Frais de tenue de compte (1)	1 150	
31/12	Domiciliation téléphone (TTC)	212 754	
31/12	Encaissement chèques		105 000
	Solde créditeur		
	Totaux	770 050	770 050

(1) TAF est de 17%

TVA est de 18% pour toutes les opérations d'exploitation

Encaissement d'effet du 18/12 : valeur nominale 134 225 Fr, commission 4 500 Fr,

TAF / commission : 17%.

Travail à faire :

Présenter l'état de rapprochement au 31/12 puis les écritures qui en découlent.

DEUXIEME PARTIE : Effet de commerce

Enregistrer au journal de l'entreprise Konaté les opérations ci-dessous :

Le 01/05/2018 tiré sur Sidibé la LC n°18 pour fin Mai, Montant 180 000F

Le 03/05/2018 endossé à l'ordre de Coulibaly le B.O n°51 de 720 000F pour fin juin.

Le 07/05/2018 tiré sur Fofana la LC n°19 pour fin Novembre de valeur nominale 500 000F.

Le 20/05/2018 remise à l'encaissement à la BDM-SA la LC n°18

Le 21/05/2018 endossé à l'ordre de Koné le B.O n°52 de valeur nominale 600 000F échéant au 28 juin.

Le 01/06/2018 reçu de la BDM-SA l'avis de crédit relatif à la L.C n°18, commission HT 6000F, TAF 17%.

Le 14/06/2018 remise à la BIM-SA la L.C n°19 pour négociation.

Le 16/06/2018 tiré sur Sow la L.C n°20 de valeur nominale 400 000 échéant au 15 juillet.

Le 17/06/2018 reçu de la BIM-SA l'avis de crédit relatif à la remise à l'escompte de la L.C n°19, escompte 10 000F HT, commission 5 000F HT, TAF 17%.

Le 24/06/2018 endossé à l'ordre de Traoré la L.C n° 68 pour fin Août montant 700 000F.

Le 26/06/2018 remise à l'escompte de la L.C n°20 à la BOA.

Le 27/06/2018 endossé à l'ordre de SISSOKO le B.O n°53 de 800 000F échéant au 31 juillet.

Le 28/06/2018 reçu de la B.O.A l'avis de crédit relatif à la L.C n°20, escompte 9 000FHT, commission 6 000FHT, TAF 17%.

Le 29/06/2018 tiré sur SANIKE la L.C n°21 pour fin Juin, montant 950 000F.

Le 30/06/2018 remise à la BIM-SA pour encaissement la L.C n°21.

Le 02/07/2018 avis de crédit reçu de la BIM-SA relatif à la L.C n°21, commission 8 000F HT, TAF 17%.

231606745

✓

2

2

DEVOIR : PREMIERE PERIODE

EPREUVE : COMPTABILITE

CLASSE : 12ème T.S.ECO

ETABLISSEMENT : Lycée SEKOTRA de Magnambougou

COEFFICIENT : 03

DUREE : 04 Heures

I. QUESTIONS DE COURS

A. Définir les expressions suivantes : la facture, la facture de Doit et d'Avoir, les effets de commerce, la Lettre de Change, le billet à Ordre. **(2,5 points)**

B. Remplir le tableau de la Lettre de Change et le Billet à Ordre ci-dessous : **(1,5 point)**

II. PROBLEME : L'entreprise DEMCOU S.A.R.L effectue les opérations suivantes :

01.01.2017 : Facture n°019 de TOURE marchandise 7 FCFA remise 2%, rabais 3%, transport 70000 FCFA, TVA 18% = 868140, emballage 35 500 FCFA. Paiement s'effectue en moitié en espèces et le reste dans 45 jours. **(3 points)**

01.06.2017 : Facture n°022 à DIAWARA marchandises 7 FCFA remise 4%, ristourne 2%, escompte 5%, transport 50 000 FCFA, TVA 18%. Avance payée 1500 000 FCFA. Net à payer 1 722 910,4. Le 1/3 est réglé par chèque bancaire et le reste dans 65 jours. **(3 points)**

03.02.2017 : M. TOURE tire sur DEMCOU S.A.R.L la LC N°0112 pour règlement de facture n°019 qu'il accepte le même jour échéant le 22/04/2017. **(2points)**

28.02.2017 : M. DIAWARA souscrit un BO N°0114 à l'ordre de DEMCOU S.A.R.L. en règlement de facture n°022. **(2 points)**

02.03.2017 : M. TOURE remet à l'escompte la LC N°0112 à la BIM S.A. **(1 point)**

15.03.2017 : La BIM S.A lui envoie un avis de crédit concernant la LC N°0112, taux d'escompte 12,5%, commission 3 000 HT, TAF 15%. **(1,5point)**

16.03.2017 : DEMCOU S.A.R.L remet le BO N°0114 à l'encaissement à la BDM S.A. **(1 point)**

22.03.2017 : La BDM S.A lui envoie un avis de crédit relatif au BO N°0114, commission 2 000 HT, TAF 15%. **(1,5 point)**

TAF : Etablir la facture et passer les écritures nécessaires au journal de DEMCOU S.A.R.L et TOURE.

NB : (le 11 est réservé à la bonne présentation)

Devoir N°3

Durée 2h

Exercice1 : Acquisitions des Immobilisations

L'Entreprise « Koné » a réalisée les opérations suivantes durant l'année 2016 :

Le 5/01 : Acquisition d'une machine outil prix d'achat : 5 000 000, remise 4% droit de douane 80 000 frais de montage 120 000, droit d'enregistrement 2 000, règlement par chèque bancaire (TVA 18%)

Le 10/02 la société décide d'agrandir son entrepôt, elle construit pour elle-même un hangar supplémentaire dont le coût total se décompose ainsi, à la date d'achèvement des travaux.

- Matières premières utilisées-----1 284 500
- Main d'œuvre directe 1200 x 300-----3 600 000
- Charges indirecte « centre de fabrication »---2 520 000
- TVA 18%

Le 15/03 : Versement par chèque bancaire de 6 000 000 a titre d'avance pour la commande d'un véhicule de tourisme.

Le 19/04 : L'Entreprise signe un contrat de crédit bail avec la société « TET » pour la location d'un mobilier valeur 3 000 000 HT, loyer mensuel 80 000 HT en espèces, garantie déposée 250 000 par chèque bancaire. TVA 18%

Le 21/05 : Réception du véhicule de tourisme : Prix d'achat : 15 000 000 HT TVA 18% règlement du solde dû par chèque bancaire.

Le 23/06, Acquisition d'un matériel informatique prix d'achat : 600 000 HT : TVA 5% imprimante laser 32 500, papier 15 000 TVA 18% (sur autres achats) .

Le 25/07 : Acquisition de deux chiens de garde 100 000 F l'un TVA 18% Règlement par traite dans 2 mois.

Le 27/08 : Acquisition de 40 actions SOCAM à 20 000 l'une (T. Participation)

Le 28/09 : Acquisition de 50 obligations pour une valeur totale de 1 200 000

Le 29/10 : Acquisition de 80 titre MALCOM (T. Immobilisé) pour un coût total de 2 200 000 (T.T.C)

Le 30/11 : Acquisition d'un fonds commercial :

- Clientèle et droit au bail-----14 500 000
- Matériel de bureau-----2 500 000
- Mobilier de bureau-----800 000
- TVA 18%

Règlement 10 000 000 au comptant par chèque bancaire, le reste est financé par un emprunt obtenu de la banque. Cet emprunt est remboursable en 6 ans.

NB : Commission sur les titres 4%, ~~TVA~~ : 17%.

Travail à faire : Passez les écritures nécessaires chez « Koné »

Exercice2 : Vous travaillez au service comptabilité de l'entreprise Diallo crée le 1/01/2013.

Votre chef vous remet le dossier suivant :

Au 31/12/2015 on vous communique l'extrait de la balance avant inventaire

N°	Désignations	Débit	Crédit
241	Matériel et outillage	18 000 000	
245	Matériel de transport	-----	
28 41	Amortissements Matériel et outillage		1 912 500
28 45	Amortissements Matériel de transport		-----

Opérations effectuées courant 2015 :

1/09/15 : l'Entreprise a acquis un camion MAN aux conditions suivants (Facture n°015)

Prix-----8 500 000

Frais de mise en service 500 000

TVA 18%-----

Frais de carte grise-----2 000 000

Votre acompte au 15/05/15 -3 000 000

Net à payer-----

Autres informations :

- Le poste matériel et outillage comprend :

- Une machine N°1 acquise à la création de l'entreprise sur 5 ans ;
- Une machine N°2 achetée à 6 000 000 le 1/08/2014 ;
- Une machine N°3 acquise le 1/10/2015 à 8 000 000F HT pendant 6 ans

- Le poste matériel de transport comprend :

- Une voiture de tourisme TOYOTA RAV4 acquise le 1/07/13 pendant 5 ans sa valeur comptable au 31/12/14 après inventaire est de 2 800 000
- Un Camion RENAULT acquis à 7 000 000 le 1/10/13 pour 5 ans
- Un nouveau Camion MAN (voir facture n°0015 du 1/09/2015) il est amorti sur 6 ans et 8 mois.

NB : Toutes les immobilisations sont amorties en linéaire.

Travail à faire :

- 1) Reconstituez l'écriture d'acquisition du Camion MAN (opération du 1/09/2015)
- 2) Trouvez la valeur d'origine de la machine N°1
- 3) Trouvez le taux d'amortissement de la machine N°2
- 4) Trouvez la valeur d'origine de la TOYOTA RAV4
- 5) Présentez le tableau d'amortissement de la machine N°3
- 6) Calculez et enregistrez les dotations de l'exercice 2015.

NB : Tous les calculs doivent être justifiés sur la copie.

T.S.E.L.C

BAC BLANC 2014/2015

Epreuve de comptabilité et commerce durée 3heures

Le sujet comporte deux dossiers indépendants, mais obligatoires

Dossier n°1 : deux parties 14pts

Première partie : effet de commerce 8pts

La société de **BOUSSARD** a effectué les opérations suivantes :

- Le 01jan 03, vente de marchandises à **SIREY** 2.000.000f, remise 10%, escompte 1%, TVA18%
- Le 03jan 03, tire sur **SIREY** deux effets de commerce :
 - LC n°1 = 802.760f au 15fév 03
 - LC n°2 = ... au 31mars 03
- Le 01fév 03, tire la LC n°3 sur **ISTRA** de 950.000f au 30av 03
- Le 02fév 03, souscrit le BO n°1 à l'ordre de **COULOU** d'une valeur de 200.000f au 28fév 03
- Le 02fév 03, tire la LC n°4 sur **FECHTALI** de 870.000f au 30av 03
- Le 03fév 03, **DOUDOU** souscrit à l'ordre de la société le BO n°2 de 800.000f au 15mars 03
- Le 10fév 03, la LC n°1 est transférée au nom de **ZEAMARI**
- Le 11fév 03, remet à l'encaissement une LC n°AX1 de 300.000f
- Le 13fév 03, reçoit l'avis de crédit relatif à LC n°AX1 : commission 20.000f, TAF 15%, échéance 15av 03
- Le 14fév 03, remet à l'escompte une LC n°RX1 de 600.000f
- Le 16fév 03, reçoit l'avis de crédit relatif à la LC n°RX1 : intérêt des fonds 25.000f, commission 10.000f et TAF 15%, échéance 15av 03
- Le 15mars 03, **SIREY** demande un report de son échéance et la société accepte un délai de retard de deux mois contre un intérêt au taux de 15%, TVA 18%, timbres 750f et la LC n°15 est créée
- Le 16mars 03, remet tous les autres effets de commerce à l'escompte à la banque
- Le 20mars 03, reçoit l'avis de crédit relatif à l'opération du 16mars : le taux d'escompte par effet 12%, la commission par effet 2% et TAF15%

Consignes

- 1) Précises les caractéristiques de la LC n°15
- 2) Enregistres les opérations chez : **BOUSSARD** et **SIREY**

Deuxième partie : Acquisitions de biens- Amortissements 7pts

Au cours de l'exercice N, la **SOCIMA** a effectué les opérations suivantes :

- Le 01mars N, achat d'une machine industrielle : PA 8.080.000f HT; frais d'installation HT 712.000f, durée de vie probable 8ans, TVA 18%
- Le 01juil N, fabrication d'un mobilier de bureau demi ministre pour le service comptable : matières consommées 315.000f HT, frais de fabrication 112.000f HT, durée de vie probable 10ans, TVA 18%
- Le 01juil N, acquisition d'un ordinateur au prix de 450.000f HT, TVA 18%, durée probable de vie 5ans et 4mois
- Le 06sept N, achat de 30 titres de participation au prix unitaire de 75.000f, commission 3%, TAF 15%, réglé par chèque
- Le 20sept N, achat de 52 titres de placement pour 2.600.000f, commission par titre 2.000f, TAF 15%, réglé contre espèce

Consignes

- 1) Enregistres les opérations au journal de la société 3pts
- 2) Sachant que le mobilier de bureau et l'ordinateur s'amortissent en linéaire : 4pts
 - a - calcules et enregistres l'amortissement de l'exercice N du mobilier de bureau
 - b - présentes le tableau d'amortissement de l'ordinateur et passes l'exercice N+1 au journal.

Dossier n°2 : Valorisation des stocks 5pts

L'entreprise BAKATRA a effectué les opérations suivantes au mois de mars :

Achats du mois :

- 06mars : BE n° 10 de 300kg à 8f le kg
- 12mars : BE n°11 de 500kg à 7,5f le kg
- 19mars : BE n°12 de 1.000kg à 9f le kg
- 28mars : BE n°13 de 500kg à 9,5f le kg

Soucies du mois :

- 400kg le 04mars, BS n°28
- 300kg le 07mars, BS n°29
- 100kg le 10mars, BS n°30
- 400kg le 15mars, BS n°31
- 400kg le 22mars, BS n°32
- 500kg le 26mars, BS n°33
- 500kg le 30mars, BS n°34

N B : le stock au 28fév était de 600kg à 8,5f le kg et les frais accessoires s'élèvent à 10% du prix d'achat.

TRAVAIL A FAIRE

- 1) calcules le coût d'achat de chaque *entrée*
- 2) Présentes la fiche de stock modèle premier entré-premier sorti

Seuls les machines à calculer et le plan comptable sont autorisés

Tous les calculs doivent être justifiés sur la copie

BONNE CHANCE !!!!!

Présentation 1pt

Cours de révision en comptabilité générale et analytique pour la 1^{ère} partie : Comptabilité générale

Dossier 1: Les effets de commerce

Le 01/01/2016, la situation des clients de la quincaillerie 5 étoiles (Q5E) à Bamako YIRIMADIO près du stade 26 Mars BP 101 ; compte n°2017-66A à la B.C.S se présente comme suit :

CLIENTS	TOTAUX		ADRESSES	Référence bancaire
	Débets	Crédits		
Alou Traoré	2.794.615	394.615	BP 701 KIDAL	B.I.M-SA, cpte n°3040A
Oumar Sissoko	804.600	90.600	BP 514 SEGOU	B.O.A, cpte n°92050S
Madou Kanté	800.000	-	BP 2016 BKO	B.D.M-SA, cpte n°60560K

Le 01/03/2016 le client Traoré décide de solder son compte ; en acceptant deux traites : la traite n°80 dont la valeur nominale est pour le 1/3 du montant dû et la traite n°90 pour les 2/3 ; les traites sont domiciliées. L'échéance de la traite n°80 est le 04/04/2016 et celle de la traite n°90 est le 30/04/2016.

Le 05/03/2016 Quincaillerie remet la traite n°80 à sa banque pour encaissement ;

Le 16/03/2016 La traite n°90 est remise à l'escompte à la B.C.S ;

Le 05/04/2016 Réception de l'avis de crédit n°23 relatif à l'encaissement de la traite n°80 qui tient compte de frais d'encaissement de 5.175F TTC, TAF 15% ;

Le 15/04/2016 Kanté souscrit à l'ordre de quincaillerie 5 étoiles le B.O n°15 pour solde de son compte au 30/05/2016 ;

Le 20/04/2016 Réception de l'avis de crédit n°24 relatif à l'escompte de la traite n°90 ; net en compte : 1.584.515F ;

Le 02/05/2016 La quincaillerie 5 étoiles reçoit un avis de débit n°30 de la B.C.S : traite n°90 impayée, frais de retour 3.580F ;

Le 15/05/2016 Remise du B.O n°15 à l'escompte à la B.C.S ;

Le 20/05/2016 La B.C.S adresse à la quincaillerie 5 étoiles un avis de crédit n°25 relatif à l'escompte du B.O n°15 : taux d'escompte 12%, commission 6.000FHT, TAF 17% ;

Le 30/05/2016 M Kanté tient promesse

01/06/2016 La quincaillerie 5 étoiles tire la LC N10 sur Sissoko, acceptée par dernier au 15/07/2017

30/06/2016, La quincaillerie 5 étoiles endosse la LC N10 au profit de Jamako.

15/07/2016, Jamako informe la Q5E que Sissoko a tenu promesse.

Consigne : Présente la Traite n90 et le BO N15 puis passe les écritures nécessaires dans la comptabilité de la Q5E

TEXTE : Les effets de commerce

Mr SANGARÉ achète à crédit à FOFY INDUSTRIE des matelas d'un montant de 20.000.000F le 31 mai, date convenue et retenue comme un garant de la confiance passée. Mr SANGARÉ rédige une lettre par laquelle il s'engage à payer à FOFY INDUSTRIE la somme due à la date convenue. FOFY INDUSTRIE, de son côté, rédige un écrit qu'elle fait signer par Mr SANGARÉ, l'invitant à payer la somme à la date fixée. Avant le 31 mai, FOFY INDUSTRIE a éprouvé un besoin de liquidité. Elle est allée voir sa banque à laquelle elle vend l'effet de commerce. La banque accepte en retenant un intérêt sur la valeur nominale de l'effet.

À partir du texte :

1-Donne le nom de l'écrit fait par Mr SANGARÉ et la FOFY INDUSTRIE. Définissez-les.

2-Que représentent le 31 mai et les 20 000 000F ?

3-Qu'est-ce que FOFY INDUSTRIE fait avec sa banque ?

4-Qu'appelle-t-on l'intérêt retenu par la banque sur le nominal de l'effet ?

EXERCICE : L'entreprise SANGARÉ a effectué les opérations suivantes

- le 02/04/10, elle tire la LC N°1 sur SIDIBE, 700.000F ;
- le 04/04/10, souscription du BO N°2 à l'ordre de KEITA au 19/06/10, 450.000F.
- 06/04/10, elle tire la LC N°2 sur DIA au 30/06/10, 750.000F ;
- 08/04/10, remise de la LC N°02 à l'escompte à la BIM SA ;
- le 10/04/10, réception de l'avis de crédit N°02 de la BIM SA relatif à la remise du 08/04/10 : taux d'escompte 12% l'an, commission 1.000F, TAF 15% ;
- le 20/05/10, remise de la LC N°1 à l'encaissement à la BIM SA ;
- le 02/06/10, réception de l'avis de crédit N°1 de la BIM SA relatif à la remise du 20/06/10 : frais 1.725F dont TAF 15% ;
- le 17/06/10, réception de l'avis de débit N°2 de la BIM SA relatif au BO N°2 qui y était domicilié.

T.A.F : Passez les écritures nécessaires en tant que le comptable de l'entreprise SANGARÉ.

ACADEMIE D'ENSEIGNEMENT DE BAMAKO

Un peuple Un But Une Foi

RIVE DROITE

Composition 2^{ème} période 2017-2018

Epreuve de : Comptabilité-commerce

Durée : 2 heures

Série : TSECO

Ce sujet comprend trois dossiers totalement indépendants mais obligatoires. Vous pouvez commencer dans l'ordre de votre choix.

Dossier 1 : Rapprochement bancaire

Les opérations inscrites sur le compte 521 BIM SA pour le mois de Décembre 2010 sont les suivantes :

Dates	Libellés	Débets	Crédits
01/12	Solde à nouveau	604 245	
02/12	Domiciliation échues, traite n°102		108 565
03/12	Virement du client BALLO	125 000	
06/12	Chèque n°590, ordre DIAKITE x		150 000
10/12	Chèque n°591, ordre KEITA x		47 500
15/12	Encaissement, chèque n°1160 y	300 000	
20/12	Chèque n°592		143 750
25/12	Virement du chèque MAIGA		312 500
28/12	Chèque n°593, ordre TALL		214 000
31/12	Solde au 31/12		

A la même période, le relevé reçu de la BIM-SA est le suivant :

Comptabilité - Commerce - 1/4

01/12	Solde à nouveau		76062
02/12	Chèque n°589	60 000	
03/12	Chèque n°587	80 000	
10/12	Encaissement chèque n°1160 x		300 000
12/12	Chèque n°590 x	150 000	
15/12	Prélèvement ORANGE (dont TVA 18%)	24 780	
18/12	Encaissement chèque n°1360		225 000
20/12	Chèque n°591 x	47 500	
22/12	Virement du client MAIGA		336 250
25/12	Chèque n°592	120 000	
26/12	Domiciliation échues, traite n°110	125 000	
28/12	Commissions du mois	7605	
29/12	Bord, d'escompte, traite n°113, net (1)		253 625
30/12	Impayé DIARRA et frais (2)	215 850	
31/12	Solde au 31/12		

(1) Valeur nominale : 400 000F

(2) valeur nominale 210 000F, frais d'impayé 5 850F.

Les opérations de l'extrait sont considérées justes.

TRAVAIL A FAIRE :

1/ Présenter l'état de rapprochement antérieur (tracé complet) ;

2/ Présenter l'état de rapprochement au 31/12/2011 puis passez les écritures au journal.

comptabilité - Commerce 2/4

Dossier 2 : Les amortissements :

L'entreprise SYNAYOKO est créée le 01/07/2015

Au 31/12/2015 avant inventaire, on lit dans la balance suivante :

231 Bâtiment	20 000 000
241 Matériel industriel	8 750 000
245 Matériel de transport	16 200 000
2841 Amortissements du matériel industriel	2 887 500
2845 Amortissements du matériel de transport	1 200 000

-Le **poste bâtiment** est composé d'un immeuble acquis le 01/01/2017 ; durée d'utilisation 25 ans système d'amortissement linéaire.

-Le **poste matériel industriel** comprend deux machines M1 et M2 toutes achetées à la création de l'entreprise, toutes amorties selon le système linéaire : M1 pour 4ans ; M2 pour 5 ans.

-Le **poste matériel de transport** comprend 3 véhicules :

*Un **camion Renault** acquis à la création de l'entreprise pour 5 ans.

* un **camion Peugeot** acquis et mis en service le 18/04/2017, prix 7200 000 pour 6ans et 8 mois.

*Un **véhicule de tourisme** acquis et mis en service le 01/10/2017 ; coût d'acquisition 5 000 000 pour 4 ans.

TRAVAIL A FAIRE :

1-Déterminer la valeur d'origine des machines M1 et M2.

2-Déterminer la valeur d'origine du camion Renault.

3 Présenter le tableau d'amortissement de l'immeuble.

N.B. Présenter le tableau en faisant apparaître seulement les 2 premières lignes et les 2 dernières lignes du plan d'amortissement.

4-Calculer puis enregistrer les dotations aux amortissements de l'exercice

Comptabilité - Commerce - 3/4

Dossier 3 : La valorisation des stocks :

Les mouvements physiques du stock de marchandises de l'entreprise SISSOKO au cours de la période de décembre 2016 au moyen des factures ont été les suivants :

ACHATS

Dates	Documents	Quantités
03/12/2016	Facture A10	100
09/12/2016	Facture A11	60
15/12/2016	Facture A11	80

VENTES

Dates	Documents	Quantités
02/12/2016	Facture V20	100
09/12/2016	Facture V21	200
16/12/2016	Facture A22	40
24/12/2016	Facture V23	20
31/12/2016	Facture V24	30

La fluctuation des prix d'achat au cours de la période a été la suivante :

Périodes	Prix pratiqué à l'unité
Du 10/11/2016 au 10/12/2016	1 500
Du 10/12/2016 au 10/01/2017	2 000
Du 10/01/2017 au 10/02/2017	1 000

TRAVAIL A FAIRE : Présenter la fiche de stock valorisée selon la méthode FIFO ou PEPS

Sachant que les d'achat unitaires de la période étaient de 100 F par kg .

Comptabilité - Commerce = 4/4